

**DEUXIÈME PHASE DU SMSI, 16-18 NOVEMBRE 2005, TUNIS
PROJET DE DISCOURS DE DIDIER LOMBARD
PRÉSIDENT DIRECTEUR GENERAL DE FRANCE TELECOM**

Jeudi 17 novembre 2005

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour le Groupe France Télécom un grand honneur que de participer à ce Sommet de Tunis et je suis particulièrement heureux de prendre la parole aujourd'hui devant vous.

Les opérateurs de Télécommunications ont une responsabilité importante à jouer dans le développement économique et social des pays où ils sont implantés. C'est ce que le Groupe France Télécom met en œuvre à travers sa stratégie "Pour une croissance responsable".

Lorsque j'évoque notre stratégie pour << Une croissance responsable >>, je veux rappeler nos engagements éthiques et déontologiques. Je veux aussi parler de notre politique de responsabilité d'entreprise dont l'objectif est de créer de la valeur sur la durée dans le respect d'un équilibre entre compétitivité économique et progrès social. Notre contribution à la réduction de la fracture numérique s'inscrit pleinement dans cette stratégie.

France Télécom assume pleinement cette responsabilité par un effort extrêmement important d'innovation dans le cadre de son projet NEXT en développant une large gamme de produits et des services qui contribuent à faciliter l'accès pour tous à la communication et à l'information. Certains d'entre eux sont actuellement visibles au niveau de l'exposition << Des Technologies de l'Information et de la Communication pour tous >>, ce sont notamment :

- des moyens de communication permettant de mettre en relation les personnes avec la voix, l'image ou les données en faisant le meilleur usage de tous les réseaux,
- des services permettant de développer le lien social pour les personnes isolées ou malades,
- des produits ou des services adaptés à des personnes en situation de dépendance ou de

handicap,

- des services facilitant la gestion des situations d'urgence en cas de catastrophe naturelle,
- des services permettant un meilleur accès à la connaissance

Pour mettre en œuvre cette politique et répondre efficacement aux besoins qui s'expriment, France Télécom a fait le choix de travailler en partenariats : partenariats industriels, partenariats avec les pouvoirs publics, le monde de la santé, les patients et leur entourage pour faciliter l'intégration dans la société des personnes malades, dépendantes ou handicapées, partenariats en Jordanie ou au Sénégal avec les pouvoirs publics et le monde de l'éducation pour encourager les apprentissages.

Pour réussir en ce domaine, les opérateurs ont d'abord besoin d'un environnement clair et prédictible, d'une gestion des fréquences facilitant le déploiement de réseaux économiques dans les zones à faible densité de population, de politiques favorisant l'innovation et la recherche. Mais, lorsque des services ne peuvent être développés dans des conditions économiques satisfaisantes, les pouvoirs publics et les organismes internationaux ont aussi un rôle important à jouer auprès des entreprises, dans le cadre de partenariats associant les secteurs publics et privés.

Si ces deux conditions peuvent être réunies, et nous comptons sur vous pour qu'elles le soient, France Telecom peut être confiante dans l'atteinte des objectifs définis par ce Sommet.

Je vous remercie de votre attention.